## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

# « L'Appel de la Forêt Vivante » : Première grande manifestation du collectif Touche Pas à Ma Forêt - Pour le Climat demandant un moratoire sur l'utilisation de la biomasse forestière

#### Collectif Touche Pas à Ma Forêt - Pour Le Climat

#### 17/06/2024

En cet après-midi du samedi 15 juin, ils étaient près de 500 manifestants et élus, réunis à Pau pour une marche pacifique contre le projet E-CHO de Lacq et le projet BIOCHAR à Garlin. Projets qui risquent d'aboutir à l'abattage de 435 000 t d'arbres par an dans la région. De quoi voir disparaître l'équivalent de la forêt d'Iraty en moins de dix ans. Les manifestants pacifiques mais déterminés ont soutenu la revendication du collectif, qui demande un moratoire sur tous les projets industriels portant atteinte à la pérennité du patrimoine forestier et à sa capacité à maintenir un puits de carbone positif.

Agitant des cloches, portant des branchages et des panneaux en forme d'arbres, ils ont répondu à « l'Appel de la Forêt Vivante » du collectif Touche Pas à Ma Forêt – Pour le Climat, qui comporte à présent 65 organisations et associations, nationales et régionales. A 16h, ils ont pu assister devant le Tribunal d'instance, à un « procès » d'Elyse Energy, porteur du projet E-CHO, joué par une jeune femme qui devait répondre aux accusations des animaux de la forêt, dont les grognements étaient traduits par une « interprète ». Ensuite, ils ont déambulé de la Place de la Libération à la Préfecture, dans une ambiance festive et bon enfant, s'arrêtant ici et là pour danser au son d'une batucada. À l'arrivée, des lectures de poèmes de Duhamel, de Roget de Lisle et de Prévert et un die-in pour symboliser une mort programmée des forêts pyrénéennes.

Rémy, 45 ans, portant son fils de quatre ans sur le dos, fait partie de l'association les Rondins de Bois, créée il y a deux mois par des mères de famille de Monein pour protéger les arbres d'une aire de jeux: « On aimerait bien que nos enfants connaissent des forêts naturelles impactées aussi peu que possible par les activités humaines. Leur avenir m'angoisse beaucoup, l'environnement dans lequel ils vont évoluer. Autour de chez nous il y a déjà plein de coupes rases, dont on connaît les effets catastrophiques sur l'écosystème forestier. On imagine les proportions que ça va prendre avec ces deux projets.»

Il y a donc urgence à refuser ces implantations industrielles: la demande traditionnelle de bois est en forte croissance (bois d'œuvre, bois de chauffage, carton se substituant au plastique), tandis que de nouveaux projets industriels exerçant une forte pression sur les forêts françaises se multiplient. Car, depuis que le bois a été classé, à quelques voix près, en « énergie renouvelable » par le Parlement européen, les porteurs de tels projets peuvent prétendre utiliser une ressource qualifiée à tort de « neutre » en carbone. Sous prétexte que la forêt se renouvelle, une récolte forestière assortie de plantations n'aurait aucune incidence. En réalité, une telle récolte augmente la quantité de CO2 dans l'atmosphère à court et moyen terme, les

nouvelles plantations ne pouvant absorber la même quantité de CO2 que les arbres matures abattus.

En raison de cette comptabilité carbone erronée, le biochar (bio-charbon de bois) devient très demandé sur le marché des crédits carbone. Les projets de ce type se multiplient actuellement en France, portés par la société Sylva Fertilis France à Argentan, par la multinationale Suez ou encore par la société Miraïa à Garlin. Ici ce sont annuellement 135,000 t de bois qui seraient pyrolisés pour en extraire 20 000 t de biochar. L'efficacité de ces fertilisants n'a pourtant jamais été prouvée, et le prix de vente, estimé entre 800€/tonne à 1000€/tonne (hors subvention), est démesuré.

Le projet E-CHO de Lacq est le fer de lance de la production de kérosène à base de biomasse forestière - le e-bio-kérosène. Le projet nécessitera la récolté de 400,000 à 500 000 t de biomasse par an dans les forêts des Pyrénées (et au-delà). Et tout ceci pour produire seulement 75000 t de kérosène, soit 1 % de la consommation de l'aviation française. Ce n'est que le début : compte tenu de la volonté du secteur de doubler la flotte d'ici 2040 et du soutien financier pour les SAF promis par Emmanuel Macron (200 millions d'euros), d'autres projets sont à l'étude, notamment le projet Qair à Lannemezan. « Des avions toujours plus d'avion, alors que nous devrions interroger notre consommation, » s'indigne Rémy. « Même si les arbres repoussent au bout de plusieurs décennies, il y a là un calcul un peu manipulateur pour dire que c'est un carburant propre, parce qu'on brûle dans les moteurs de l'avion un arbre qui avait stocké du CO2. »

Si d'autres porteurs de projet décidaient d'emboiter le pas d'Elyse en utilisant la biomasse forestière pour produire du kérosène, les conséquences pour le climat et pour nos forêts seraient catastrophiques. Depuis une dizaine d'années, elles font face à une augmentation de 80% de la mortalité des arbres, due au réchauffement climatique. Selon Jacques Descargues, ancien secrétaire général de l'ONF et membre de TPMF-PLC: « Nous sommes dans un renversement de tendance majeur. Après un siècle d'expansion dynamique du patrimoine forestier, la forêt a basculé dans une crise qui n'en est qu'à son début, déjà catastrophique. L'explosion de la mortalité des arbres sonne l'alerte. Les forêts ne sont pas capables, à court et moyen terme, de s'adapter à la rapidité et à l'intensité du réchauffement climatique. Elles vont souffrir et tout doit être mis en œuvre pour les aider à résister. Dans ce contexte toute surexploitation de la forêt est irresponsable. »

Pourtant des alternatives existent. A Gardanne, près de Marseille, face à la contestation citoyenne, le groupe Hy2gen vient d'abandonner l'utilisation du bois comme source de CO2, au profit de CO2 capté dans les usines de la région. C'est une solution que le collectif TPMF-PLC avait proposé pour le projet E-CHO lors de la concertation publique, mais Elyse a maintenu le recours à la biomasse et reporté la publication des études d'impact environnemental à l'automne 2024, au moment même des demandes d'autorisation pour son projet.<sup>1</sup>

Par ailleurs le projet industriel d'Elyse à Lacq présente des risques importants pour le milieu et les

Dossier de presse du Collectif TPMF – PLC / Argumentaire contre le projet E-CHO

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> https://marsactu.fr/a-gardanne-pour-son-kerosene-vert-hynovera-laisse-tomber-le-bois-pour-du-co2-industriel/

populations. Les riverains de la plateforme de Lacq subissent déjà une surmortalité cardio-vasculaire et respiratoire, des polluants éternels dans les sols, des fuites.... Le méthanol, qui sera produit par eM-Lacq (200,000 t par an), est un gaz hautement toxique. L'hydrogène que produirait l'unité HyLacq est hautement explosif, et il devra être compressé puis transporté dans des pipelines entre les sites de Pardies et Lacq. La pollution de l'air sera aggravée en Béarn par des transports essentiellement routiers du bois (15 000 camions par an).

De plus, des conflits d'usage sont à craindre pour l'eau et l'électricité. Le complexe comporterait un électrolyseur géant de 520 MW, encore jamais testé, qui doublerait la consommation électrique du département des Pyrénées-Atlantiques. Concernant l'eau, ce sont 7,7 millions de m3/an qui serait nécessaire à l'alimentation des usines, soit la consommation annuelle de la ville de Pau. L'Agence de l'Eau a alerté sur les risques de ces prélèvements dans le Gave de Pau, surtout en période d'étiage bas en été, alors qu'il est demandé aux agriculteurs et aux particuliers de restreindre leur consommation. Tout cela pour pouvoir continuer à augmenter le trafic aérien tout en prétendant décarbonner l'aviation - et ceci sans attendre l'arrivée sur le marché des kérosènes de synthèse d'ici 2028, date à laquelle le complexe E-CHO sera mis en service.

Pourtant, le rapport d'information (n°5043) sur l'avenir et la décarbonation du secteur aéronautique européen, remis à l'Assemblée Nationale par la Commission des Affaires Européennes en 2022, met en garde contre une telle stratégie industrielle: « Selon les chiffres du ministère de l'Écologie, la production d'une tonne de biocarburant requiert huit tonnes de biomasse. Pour limiter l'incidence de la production de la biomasse sur l'usage des sols et sur la biodiversité, il faudra se concentrer sur les seuls biocarburants issus des déchets et résidus des exploitations agricoles et de l'industrie agroalimentaire ».

Au micro de France info le 25 mai, Benoit Decours, co-fondateur d'Elyse, déclarait pouvoir réduire le recours à la biomasse forestière de deux tiers en substituant « un tiers de biomasse agricole, les sarments de vigne par exemple, et puis un tiers de déchets de bois, comme les meubles que vous mettez au rebut. » Michel, manifestant de 49 ans et syndicaliste FO est sceptique : « Il y a actuellement à Lacq un méthaniseur, qui devait utiliser uniquement des tailles et autres résidus d'on ne sait où dans des quantités gigantesques. C'était le même mensonge initial. La comm des dirigeants était d'utiliser des déchets, et, au final, ce n'est pas du tout le cas. L'utilisation de bois noble est pour eux la solution la plus facile et la moins chère. »

Les promesses du porteur de projet sur ses approvisionnements diminués en bois noble ne lèvent donc pas les inquiétudes. Alors que les résidus agricoles peuvent être utilisés pour produire de l'essence ou du diesel, ils ne sont pas exploitables pour produire du kérosène, à cause des exigences de pureté du procédé de fabrication. D'après l'ONG Biofuelwatch, cette difficulté représente un défi technologique majeur même avec une biomasse parfaitement homogène à base de bois noble. Quant aux résidus de scierie, ils sont déjà réservés à l'usage exclusif des industries du bois. Elyse, qui refuse de publier son plan d'approvisionnement, se trouve dans une impasse. « On voit bien que techniquement, c'est une chimère, » constate Michel.

« Au-delà de la prise de conscience réelle de la menace qu'il représente pour les forêts, ce projet, c'est juste une manière de siphonner tranquillement les subventions. »

A l'issu d'une concertation publique largement défavorable au projet, Elyse a esquivé les questions les plus importantes des citoyens et a décidé, malgré tout, de maintenir son agenda d'implantation. De son coté, le collectif TPMF-PLC compte bien continuer son combat, malgré le contexte politique difficile. Le matin de la manifestation, les organisations qui le composent se sont réunies en séance plénière à Billère pour valider leur stratégie et préciser leur organisation. Elles ont créé une association, nommée Forêts Vivantes Pyrénéennes, au service opérationnel du collectif.

### **Contact presse:**

Jeanne Ophuls 07 84 71 66 86 tpmf.climat.presse@gmail.com

Pour nous suivre sur Twitter: https://twitter.com/TPMF\_climat

Les pétitions du collectif :

https://agir.greenvoice.fr/petitions/non-a-la-destruction-des-forets-pour-faire-voler-des-avions

https://www.petitionenligne.net/usine\_e-cho\_non\_merci

Les membres du Collectif: Association A.R.B.R.E.S, Association pour la Conservation du Cadre de vie d'Oloron et du Bager (ACCOB), ACE - Action Citoyenne Environnement, AEPS association pour un environnement propre et sécurisé, Aiherra Bizirik, Ainhoa beti, Animal Cross, Association pour la Protection de la Qualité de Vie en Béarn des Gaves (APQV), Association 5 cantons Barre d'Anglet, Association Arcangues-Bassussarry, Association de Défense des Milieux Aquatiques, Association Hazketa 2010, Association Lasseube en transition, Association Su Aski, ATTAC 64, ATTAC Béarn, ATTAC Pays Basque, Au pied des arbres, Bassussary Notre Environnement, Bénesse Environnement, Bien Vivre à Brindos, Bizi!, BLE - Biharko Lurraren Elkartea, Collectif Barthes-Tarnos, Collectif des Associations de Défense de l'Environnement Pays basque Sud des Landes (CADE), Collectif citoyen Juzan Vivant, Collectif Pimont Labenne, Comité Écologique Ariégeois (CEA), CODE Béarn – COllectif pour les DEplacements en Béarn, Collectif URAMAP, ERNB - Entraide et Résilience Nord Béarn, Evasion Pyrénéenne, FIEP Ours, Forêts préservées, GNSA-64, GNSA-Capbreton, GNSA-France, GNSA-Pau-Pyrénées, la Confédération paysanne, Landes Aquitaine Environnement, les Amis de la Terre des Landes, l'Étincelle2.0 Bayonne, Liken Arboretoom, LPO Occitanie, Lurzaindia, Mouguerre Cadre de Vie, Nature Propre Vallée d'Ossau, Nivelle-Bidassoa Urrugne, Non LGV Nord Landes et Marsan, Pensons l'Aéronautique pour Demain (Collectif), petites singularités, Protection Arbres et Faune (PAF), Protection Haut-Béarn Environnement (PHBE), Pyrénées re-belles, Réseau Ostia, Rondins des bois, Scientifiques en rébellion, SÉPANSO-64, SÉPANSO-Pays Basque, SNUPFEN Solidaires 64, SOS Forêt Pyrénées, Syndicat ELB, Tervid'hom, Touche Pas à Ma Forêt - Pyrénées, Ustarritz Défense de l'Environnement, Villefranque Cadre de Vie.